

Les fonctionnaires stigmatisés en cas d'arrêt maladie

👊 1 jour de carence

👊 10 % de perte de salaire p a r
jour d'arrêt

La FSMI-FO exigeait l'abandon des
trois jours de carence en cas d'arrêt
maladie.

Le nouveau gouvernement a entendu
nos revendications.

Cependant, il maintient l'application
d'une journée de carence, associée à
une perte de 10 % de salaire sur le
reste du mois.

**Pour la FSMI-FO, ce recul social est inacceptable.
Il s'agit d'un appauvrissement
des agents du Ministère de l'Intérieur !**

